Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 022-212200141-20260413-210326DELIB1-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BOURSEUL

DU 21 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six le vingt et un mars à dix heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de BOURSEUL s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe DAULY, Maire.

ÉTAIENT PRESENTS :
M. Philippe DAULY, Maire.
M. Yves BRUNET, Mme Isabelle ANDRÉO, M Thomas CHEVALIER, Adjoints.

Mme Manuella ABBÉ, Mme FRATTINI Héloïse, M Pascal GODEST, Mme Nathalie JOSSELIN, M Franck JOSSET, Mme LE ROLLAND Florence, M Michel OLÉRON, Mme Lydie RAMEZ, Mme Sabrina VOISIN, Conseillers Municipaux.

ÉTAIENT ABSENTS :
M Jean-Baptiste CORDON donne procuration à Mme Nathalie JOSSELIN,
Mme Héloïse FRATTINI donne procuration à M Thomas CHEVALIER,
M Pascal FRENDO donne procuration à Mme Sabrina VOISIN,
Mme Florence LE ROLLAND donne procuration à M Michel OLÉRON,

Secrétaire de séance : Thomas CHEVALIER

Délibération 6 **COMMISSION D'APPEL D'OFFRES**

La commission d'appel d'offres se compose de trois membres titulaires et de trois membres suppléants. Le vote doit se faire au scrutin secret à moins que le Conseil Municipal décide à l'unanimité de procéder à un scrutin public.

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité le scrutin public et après le vote, les membres nommés sont :

TITULAIRES :
M Yves BRUNET
Mme Nathalie JOSSELIN
M Thomas CHEVALIER

SUPPLÉANTS :
M Franck JOSSET
Mme Isabelle ANDRÉO
Mme Florence LE ROLLAND

Pour extrait conforme
le Maire
Philippe DAULY

MAIRIE DE BOURSEUL 22130 Côtes d'Armor

M Thomas CHEVALIER
Secrétaire de séance

Acte rendu exécutoire
Après l'envoi en Sous-Préfecture
De Dinan le 26/3/2026
Le Maire

MAIRIE DE BOURSEUL 22130 Côtes d'Armor